



Quelques nouvelles du front !

Tout d'abord nous espérons que vous et vos proches êtes en bonne santé.

Nous avons eu le 25 Mars 2020 un CSE exceptionnel et nous tenions à vous livrer quelques infos d'ordre général et quelques infos utiles en cette période surréaliste.

Il ne s'agit pas d'un compte-rendu exhaustif mais d'infos qui nous touchent dans notre quotidien actuellement.

Voilà ce que nous pouvons vous dire pour le moment.
Prenez soin de vous et faites bien attention.

Nous vous disons à très vite pour de nouvelles infos et bon courage pour la suite.

Bien amicalement.

La réunion CSE du 25 Mars 2020 a démarré avec une intervention de Jean BEUNARDEAU.

Crise du COVID 19 :

- 6 collègues ont été testés positifs. 1 seul hospitalisé dans un état stationnaire.
- 60 personnes atteintes de symptômes pouvant relever du CORONA Virus sont chez elles.
- 2 sites 2 équipes : interdiction de tous contacts entre les sites de CODE et Champs Elysées.
- Reste 45 personnes en salle de Marchés sur 2 sites
- **Protection** : La Direction est en train de fournir les agences en masques, gel hydro alcoolique et matériel de distanciation.
- **Congés** : la DG générale ne souhaite pas intervenir dans la gestion des congés. Chaque salarié est libre de faire ce qu'il souhaite dans la gestion de ses congés c'est-à-dire de les poser ou de les annuler.
- Jean BEUNARDEAU insiste sur le fait que même si les congés en période de confinement ne sont pas idéaux, il ne faut pas hésiter à les prendre. (Le télétravail étant particulièrement épuisant).
- **Chômage partiel chez HSBC ?** c'est une question qu'HSBC se pose pour les collaborateurs qui n'ont pas de travail du fait de cette nouvelle organisation. S'il devait être mis en œuvre, les revenus des collègues concernés seraient maintenus à 100%, 70% étant pris en charge par le gouvernement et 30% par HSBC.
- Les personnes qui n'ont pas encore accès au télétravail et qui n'ont pas la possibilité de se rendre en agence (avec accord Direction) seront bien payées à 100%

Revue stratégique :

- La Banque n'a pas changé d'avis sur la revue stratégique et recherche toujours des « projets externes » pour HSBC France.
- Les acheteurs potentiels de la banque nous ont confirmés leur intérêt pour nos actifs mais dans la situation actuelle n'ont pas le temps de s'y consacrer.
- Nous sommes dans une crise forcément limitée dans le temps. Nous avons encore de bonnes chances pour que nos acheteurs potentiels soient toujours présents. A ce stade, la direction pense toujours que la date butoir de fin d'été est maintenue.

FO HSBC France

103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS

01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

Résultats :

- L'année 2019 est une deuxième année difficile après 2018 le résultat avant impôts est de -22 millions.
- Le résultat opérationnel accuse une perte de 36 millions pour RBWM.

C'est aussi une année de prise de conscience de toutes les banques que nous étions dans une période longue de taux négatifs qui va induire une **restructuration industrielle du secteur bancaire**.

Les régulateurs des banques en sont arrivés au même constat il y aura forcément des regroupements de banques pour mutualiser les coûts.

La Banque de détail a vu ses activités s'accroître jusqu'au mois dernier, mais bien sûr la crise a tout changé.

- Depuis le début de l'année : tous les métiers étaient dans un trend conforme au plan.

L'enjeu collectif est que cet effondrement économique temporaire, soit le plus court possible.

Un certain nombre de mesures très crédibles ont été prises par le gouvernement pour nous permettre de traverser cette période :

- Report des échéances sociales et fiscales.
- Financements de trésorerie en partie garantis par l'état.
- Report de 6 mois des échéances bancaires des particuliers ou entreprises.
- Programme de la BCE d'achat d'obligations souveraines et de papier commercial pour aider les entreprises qui étaient habituées à se financer de cette manière.

Tout ceci n'empêche pas l'effondrement du PIB.

Situation pour HSBC France du point de vue économique :

- Les ratios les plus sensibles sont sauvegardés sur les trois premières semaines, pas de perte économique et financière sur les marchés.
- Les clients ont tiré sur leurs lignes de crédits et cela a été partiellement compensé par les dépôts des clients. Assez peu de clients ont cédé à la panique.
- Le ratio de solvabilité de la compagnie d'assurance est toujours resté au-dessus de 100% même s'il s'en est rapproché. Il est à 157% à ce jour.
- La PDIF sera très négative.
- Inquiétude principale : La gestion de notre capital réglementaire.

Le risque crédit se détériore, notre ratio de capital réglementaire est en baisse. Pensons à rester fin mars au-dessus de la limite fixée par le Conseil d'Administration.

Les régulateurs ont assoupli ces limites réglementaires.

Cela détermine le fait de rester une banque viable et non soutenue par l'état. Notre capacité à faire des crédits pour soutenir nos clients.

**La banque opérationnelle fonctionne ainsi que le PCA mis en place depuis le début du confinement.
L'engagement des salariés est « impressionnant ».**

La direction précise qu'elle pense aussi aux collègues qui n'ont pas pu avoir encore accès au télétravail et elle s'en excuse. M. BEUNARDEAU demande aux collaborateurs de garder le moral en attendant que cet équipement soit livré.

FO HSBC France
103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS
01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48
Exprimez-vous@fo-hsbc.fr
www.fo-hsbc.fr
twitter.com/fohsbc
facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

Intervention de Thomas VANDEVILLE :

- En phase 1 de l'épidémie : nous avons systématiquement fermé les agences qui présentaient un soupçon et appliqué « le principe de précaution ».
- En phase 3 : dès le lendemain, nous avons décidé de fermer la moitié des agences
¼ ouvertes en semaine avec les équipes étanches et hermétiques entre elles.
¼ ouvertes 2 jours par semaines
- Les personnes avec gardes d'enfant ont reçu l'instruction de se mettre en arrêt.
- Le télétravail a été rendu possible grâce aux équipes informatiques.
La priorité a été donnée au CRC puis progressivement au reste des équipes de RBWM.
- La vente n'est pas du tout ce que l'on demande actuellement aux collaborateurs : il s'agit avant tout d'assurer la joignabilité.

Nous avons demandé aux agences d'être très strictes :

- Prise en charge d'un seul client à la fois dans l'agence
- Mettre en place du mobilier pour faire barrière avec clients.
- Nous avons aussi demandé aux DA d'acheter des gants.

Intervention de Jacques SOURBIER :

- Beaucoup de choses communes.
- A noter sur 1300 CMB, 936 personnes en home-working dès le 1^{er} jour avec équipement des personnes préexistant ou ajouté les jours qui ont suivi : 1286 collaborateurs à ce jour
- Nouvel Info Process tous les jours
- Com client : section COVID 19 sur HSBC.FR
- Merci à toutes les équipes très mobilisées.

Intervention des organisations syndicales concernant la situation de crise sanitaire :

- **Fermetures d'agences ou services** : Il existe encore quelques services qui n'appliquent pas toutes ces mesures, notamment en termes de fermeture d'agences ou de services.
- Nous demandons qu'il soit rappelé que la santé des collaborateurs est primordiale.
- ⇒ La DRS indique que chaque fois que c'est signalé, elle intervient et corrige le tir avec l'analyse des médecins du travail.
- ⇒ Thomas VANDEVILLE indique que la direction envisage de fermer totalement les agences au public sauf sur RDV exceptionnel si elle a la garantie que tous les clients puissent joindre la banque d'une autre manière; à savoir une fois que tous les membres du CRC seront équipés de laptop, ce qui devrait être le cas vendredi.

FO HSBC France

103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS

01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

Sujets RH :

Différentes situations de travail :

- ⇒ Qu'est-il prévu pour un collaborateur mis d'office en télétravail et dans l'impossibilité de travailler faute d'avoir le matériel adéquat mis à sa disposition ? Sera-t-il dans l'obligation de poser des congés ?
- Soit le salarié ne peut pas aller sur site et l'entreprise ne lui donne pas les moyens de télé-travailler (pas d'accès, pas de matériel pour le faire), donc c'est une absence autorisée rémunérée à 100%.
 - Soit le salarié ne peut pas aller sur site et ne peut pas télé-travailler par qu'il ne le souhaite pas ou n'a pas internet (par exemple) et ne souhaite pas s'équiper pour avoir internet, alors le collaborateur est en congé payé, soit en absence justifiée non payée.
- S'il accepte de s'équiper en accès internet, il dispose d'un délai pour le faire et continue à être rémunéré.
- **Important : s'il a une pathologie à risque le collaborateur est d'office mis en arrêt de travail et il doit faire sa déclaration sur AMELI** (cf communication RH)
- ⇒ Que va-t-il se passer pour les **personnes qui sont en arrêt actuellement pour garder leurs enfants** au terme des 15 jours d'arrêt initial ?
- Le terme de 15 jours correspond à la période de confinement. Le gouvernement devrait maintenir ce dispositif ainsi qu'HSBC.
- ⇒ Les salariés qui n'ont pas utilisé la possibilité de s'arrêter 15 jours pour garder leurs enfants peuvent-ils le faire à compter de la semaine prochaine ?
- OUI, si le collaborateur n'est pas en mesure de télé-travailler.
- ⇒ Confirmation de la suppression des jours de carence en cas d'arrêt maladie.
- ⇒ **Les frais de garde d'enfants** effectivement confiés à un professionnel seront-ils pris en charge par HSBC si la personne est en télétravail ?
- Oui sur facture justificative.
- ⇒ Les collaborateurs qui restent chez eux lorsque l'agence n'est ouverte que certains jours seront-ils bien payés sur leur temps de travail théorique ? OUI
- ⇒ Remboursements des frais de déplacements avec véhicule perso : OUI ; pris en charge par HSBC
- ⇒ Suite à la saisie du **suivi PCA dans HR DIRECT** un nouveau critère apparait dans Mes compteurs « Suivi PCA » avec de nouvelles valeurs hebdo/mensuel/annuel. A quoi correspondent ces nouvelles valeurs ?

Elles servent à suivre les situations de l'ensemble des collaborateurs.

Vont permettre de déterminer certaines mesures : primes déjeuner mise en place pour les personnes sites centraux qui n'ont plus de cantine pour leur verser une prime, gestion des tickets restaurants. A priori les jours de télétravail les TR seraient décomptées.

Nous indiquons que depuis 2011 l'URSSAF valide la distribution de TR pour les personnes en télétravail. Il n'y a donc pas de raison de faire cette économie.

Pour l'instant la direction ne sait pas répondre concernant la prime de transport.

FO HSBC France

103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS

01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

Télétravail :

- ⇒ Les personnes en télétravail avec des enfants peuvent-elles bénéficier d'un aménagement de leur temps de travail ?

Notamment quand le parent est seul ou quand les deux parents travaillent.

La Direction indique que c'est dans le DRH info : il est important de déculpabiliser les salariés qui ne peuvent pas assurer leurs tâches à 100% et d'aménager avec elles les horaires de joignabilité.

Les Manager doivent être extrêmement attentifs aux situations de chacun et aux risques d'épuisement professionnels.

Il est important de ne pas mettre des collaborateurs en difficultés en cette période.

La Direction n'a pas d'intention d'imposer des congés mais restera très attentive à la santé de ses collaborateurs.

Objectifs :

Thomas VANDEVILLE affirme que pour l'instant, nous demandons en priorité au RM de passer des appels de courtoisie.

Il s'agit de maintenir un service minimum à nos clients. Le dimensionnement des objectifs sera réexaminé à l'issue de la crise, en tenant compte de l'impact de la situation économique et de son impact sur la situation des clients.

Nous interpellons la Direction sur le fait que certains collaborateurs commencent déjà à avoir une pression pour effectuer des ventes à distance maintenant que le process a été diffusé. Nous demandons qu'un message clair soit diffusé dès à présent.

La Direction va faire remonter ce point à Thomas VANDEVILLE qui va communiquer pour être clair sur nos priorités qui sont l'accompagnement et la joignabilité.

Prime :

Nous demandons si HSBC envisage de verser la prime de 1000 euros pour les collaborateurs qui sont contraints de se rendre en agence, comme préconisé par le gouvernement pour les métiers de première nécessité, et l'ensemble des salariés qui sont très mobilisés.

Myriam COUILLAUD nous répond que nous sommes depuis 10 jours en situation de crise. La priorité est la mise en sécurité de nos collaborateurs. Pour l'instant l'entreprise n'étudie pas cette possibilité. Elle verra en fin de crise ce qu'elle souhaite faire.

Nous ne manquerons pas d'insister.

Téléphone personnel des RM :

Les lignes directes des RM ont été transférées de manière unilatérale et sans prévenance ni accord préalable sur les portables personnels de ces derniers.

- ⇒ Pourquoi ne pas avoir prévenu ces RM ?

FO HSBC France

103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS

01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

Thomas VANDEVILLE affirme que les RM ont été prévenus à l'avance. Nous confirmons que c'est faux. Nous lui demandons de nous fournir une copie du mail d'information.

⇒ Comment est-il possible de désactiver ce renvoi les jours de congés ou de toute autre absence ?

La direction affirme qu'elle n'en est techniquement pas capable. Elle demande aux RM de s'auto-protéger et de veiller à respecter un temps de repos suffisant. Ils doivent faire remonter aux managers les problèmes que cela pose.

⇒ Quelles sont les plages horaires durant lesquelles les appels clients sont renvoyés vers les portables personnels ?

La Direction indique que cela correspond aux horaires d'ouvertures agences. Nous indiquons encore que c'est faux : pas de pause méridiennes et j'ai reçu hier des appels jusqu'à 18h50.

⇒ Actuellement, un client qui ne peut pas répondre à un appel client trouve le message du client sur son portable personnel. Est-il possible de renvoyer plutôt sur CRC ?

NON ce n'est techniquement pas possible.

⇒ Peut-on fournir des téléphones portables pro, avec un numéro pro aux RM ?

NON problème de livraison de matériel ce n'est pas prioritaire

MAP : l'agence est fermée pour cause de quarantaine car le Directeur Adjoint est atteint par le virus. Des collaborateurs qui étaient en congés lors de la contamination, sont de retour et assurent une partie du travail. Des membres du CRC sont en train de venir en aide à cette agence.

Questions diverses Corona Virus :

- Les salariés en présentiels ont-ils tous eu leur attestation HSBC pour venir en agence ? OUI
- Beaucoup de nos collègues qui n'ont pas l'habitude du télétravail se font du souci. En cas de perte ou de vol du matériel informatique LAPTOP à leur domicile, comment se passe la déclaration aux assurances (celle d'HSBC ou celle personnelle) ?

Informez le service de sécurité. Si cambriolage, pris en charge par l'assurance d'HSBC.

- La rotation d'une semaine sur deux sur les sites des équipes est-elle une décision des métiers ? d'HSBC GROUPE ? d'HSBC France ? chaque manager est autonome dans la décision ?

Il s'agit d'une décision HSBC France. Les managers doivent respecter ce process.

- Les salariés de certains services ou métiers, viennent sur les sites 1 à 2 H par jour en 2 temps pour émettre des fax ou s'occuper des sacs courriers afin de continuer l'activité. Sont-ils en règle au point de vue de la sécurité avec cette libre circulation en dehors des horaires classiques ? OUI

Serait-il possible de prêter des voitures de service, ou de fonction non utilisées, à des collaborateurs qui doivent être présents sur leur site, afin qu'ils n'utilisent pas les transports en commun ?

C'est une piste transmise aux métiers, qui peut être envisagée.

FO HSBC France
103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS
01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48
Exprimez-vous@fo-hsbc.fr
www.fo-hsbc.fr
twitter.com/fohsbc
facebook.com/fohsbc





Quelques nouvelles du front !

- Pourquoi tous les RM n'ont pas de LAPTOP ? Combien de RM ont des LAPTOP ou utilisent leur ordinateur personnel ? En l'état d'urgence et des stocks, ce ne sont pas les métiers prioritaires, d'autant plus que les livraisons de matériel sont problématiques.

- Prise de congés pour voyages CSE :

Tous les voyages étant reportés, est-ce que les collaborateurs peuvent annuler leurs congés ? L'annulation n'est pas interdite, même si soumise à manager.

- Pourront-ils les poser à nouveau sans problème pour pouvoir effectuer les voyages quand ceux-ci seront à nouveau effectifs ? je n'ai pas la réponse. A voir avec le manager et la Secrétaire doit prendre contact dans un avenir proche avec les prestataires.

- Violences conjugales :

Si la Direction a connaissance de situations sensibles, des prises régulières de contact sont-elles établies ? OUI – Un certain nombre d'actions ont été déployées ; communication et sensibilisation pour aider à contacter des structures adaptées. La Direction va de nouveau communiquer les N° des assistants sociaux.

Si durant le confinement des collaborateurs déclaraient de telles violences, est-ce qu'il serait protégé ? Nos assistants sociaux sont au courant de certains cas et sont en rapport avec les structures des Associations spécialisées pour venir en aide à ces collaborateurs.

FO HSBC France

103 avenue de Champs Elysées 75008 PARIS

01.58.13.84.55 / 01.41.02.66.48

Exprimez-vous@fo-hsbc.fr

www.fo-hsbc.fr

twitter.com/fohsbc

facebook.com/fohsbc

